

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Séance du 14 décembre 2017

Monsieur Jean-Claude GAUDIN, Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 191 membres.

Étaient présents Mesdames et Messieurs :

Guy ALBERT - Béatrice ALIPHAT - Martial ALVAREZ - Christophe AMALRIC - Christian AMIRATY - Philippe ARDHUIN - Sophie ARTARIA-AMARANTINIS - Michel AZOULAI - René BACCINO - Mireille BALLETTI - Guy BARRET - Sylvia BARTHELEMY - Marie-Josée BATTISTA - Jean-Pierre BAUMANN - Yves BEAUVAL - François BERNARDINI - Sabine BERNASCONI - André BERTERO - Jean-Pierre BERTRAND - Jacques BESNAÏNOU - Solange BIAGGI - Roland BLUM - Odile BONTHOUX - Patrick BORÉ - Michel BOULAN - Frédéric BOUSQUET - Gérard BRAMOULLÉ - Christian BURLE - Marie-Christine CALATAYUD - Henri CAMBESSEDES - Jean-Louis CANAL - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Arlette CARLOTTI - Eric CASADO - Eugène CASELLI - Michel CATANEO - Roland CAZZOLA - Martine CESARI - Bruno CHAIX - Philippe CHARRIN - Gaby CHARROUX - Maurice CHAZEAU - Gérard CHENOZ - Jean-David CIOT - Auguste COLOMB - Laurent COMAS - Monique CORDIER - Jean-François CORNO - Pierre COULOMB - Georges CRISTIANI - Robert DAGORNE - Sandra DALBIN - Sandrine D'ANGIO - Michel DARY - Monique DAUBET-GRUNDLER - Philippe DE SAINTDO - Sophie DEGIOANNI - Jean-Claude DELAGE - Christian DELAVET - Anne-Marie D'ESTIENNE D'ORVES - Bernard DESTROST - Nouriat DJAMBAE - Frédéric DOURNAYAN - Marie-France DROPY- OURET - Sandra DUGUET - Michèle EMERY - Hervé FABRE-AUBRESPY - Nathalie FEDI - Céline FILIPPI - Richard FINDYKIAN - Dominique FLEURY- VLASTO - Olivier FREGÉAC - Arlette FRUCTUS - Loïc GACHON - Daniel GAGNON - Alexandre GALLESE - Danièle GARCIA - Jean-Claude GAUDIN - Gérard GAZAY - Jacky GERARD - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Philippe GINOX - Jean-Pierre GIORGI - Georges GOMEZ - Jean-Pascal GOURNES - Philippe GRANGE - Frédéric GUINIERI - Olivier GUIROU - Garo HOVSEPIAN - Michel ILLAC - Eliane ISIDORE - Nicolas ISNARD - Noro ISSAN-HAMADY - Bernard JACQUIER - Maryse JOISSAINS MASINI - Nicole JOULIA - André JULLIEN - Didier KHELFA - Nathalie LAINE - Dany LAMY - Michel LAN - Michel LEGIER - Gisèle LELOUIS - Gaëlle LENFANT - Annie LEVY-MOZZICONACCI - Hélène LHEN-ROUBAUD - Marie-Louise LOTA - Laurence LUCCIONI - Jean-Pierre MAGGI - Antoine MAGGIO - Irène MALAUZAT - Richard MALLIÉ - Joël MANCEL - Stéphane MARI - Jeanne MARTI - Bernard MARTY - Christophe MASSE - Florence MASSE - Marcel MAUNIER - Roger MEI - Arnaud MERCIER - Xavier MERY - Yves MESNARD - Marie-Claude MICHEL - Michel MILLE - Pierre MINGAUD - Richard MIRON - Jean-Claude MONDOLINI - Virginie MONNET-CORTI - Jean MONTAGNAC - Pascal MONTECOT - Yves MORAINÉ - Pascale MORBELLI - Roland MOUREN - Marie MUSTACHIA - Lisette NARDUCCI - Jérôme ORGEAS - Patrick PADOVANI - Stéphane PAOLI - Patrick PAPPALARDO - Didier PARAKIAN - Roger PELLENC - Christian PELLICANI - Serge PEROTTINO - Elisabeth PHILIPPE - Claude PICCIRILLO - Stéphane PICHON - Nathalie PIGAMO - Catherine PILA - Marc POGGIALE - Jean-Jacques POLITANO - Gérard POLIZZI - Henri PONS - Roland POVINELLI - Muriel PRISCO - Marine PUSTORINO-DURAND - René RAIMONDI - Bernard RAMOND - Stéphane RAVIER - Martine RENAUD - Maryvonne RIBIERE - Jean ROATTA - Carine ROGER - Georges ROSSO - Alain ROUSSET - Michel ROUX - Lionel ROYER-PERREAUT - Roger RUZÉ - Isabelle SAVON - Eric SCOTTO - Jean-Pierre SERRUS - Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE - Monique SLISSA - Marie-France SOURD GULINO - Jules SUSINI - Luc TALASSINOS - Francis TAULAN - Dominique TIAN - Jean-Louis TIXIER - Jocelyne TRANI - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Josette VENTRE - Philippe VERAN - Yves VIDAL - Frédéric VIGOUROUX - Patrick VILORIA - Yves WIGT - David YTIER - Kheira ZENAFI.

Étaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Serge ANDREONI représenté par Nicolas ISNARD - Patrick APPARICIO représenté par André BERTERO - Jean-Louis BONAN représenté par Nathalie LAINE - Jacques BOUDON représenté par Maurice CHAZEAU - Nadia BOULAINSEUR représentée par Eric CASADO - Valérie BOYER représentée par Laurence LUCCIONI - Frédéric COLLART représenté par Georges GOMEZ - Sylvaine DI CARO représentée par Alexandre GALLESE - Pierre DJIANE représenté par Marie-France DROPY- OURET - Jean-Claude FERAUD représenté par Georges CRISTIANI - Patricia FERNANDEZ-PEDINIELLI représentée par Michel ILLAC - Gilbert FERRARI représenté par François BERNARDINI - Hélène GENTE-CEAGLIO représentée par Yves WIGT - Bruno GILLES représenté par Yves MORAINÉ - Daniel HERMANN représenté par Didier PARAKIAN - Mireille JOUVE représentée par Monique SLISSA - Eric LE DISSÈS représenté par Bruno CHAIX - Jean-Marie LEONARDIS représenté par Michel LAN - Rémi MARCENGO représenté par Serge PEROTTINO - Régis MARTIN représenté par Joël MANCEL - Georges MAURY représenté par Yves BEAUVAL - Danielle MENET représentée par Sophie ARTARIA-AMARANTINIS - Danielle MILON représentée par Roland GIBERTI - André MOLINO représenté par Georges ROSSO - Patrick PIN représenté par Yves MESNARD - Roger PIZOT représenté par Jean-David CIOT - Véronique PRADEL représentée par Patrick VILORIA - Julien RAVIER représenté par Stéphane PICHON - Marie-Laure ROCCA-SERRA représentée par Xavier MERY - Maryse RODDE représentée par Frédéric VIGOUROUX - Florian SALAZAR-MARTIN représenté par Gaby CHARROUX - Emmanuelle SINOPOLI représentée par Bernard JACQUIER - Guy TEISSIER représenté par Marie-Christine CALATAYUD - Maxime TOMMASINI représenté par Monique DAUBET-GRUNDLER - Didier ZANINI représenté par Patrick PAPPALARDO.

Étaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Loïc BARAT - Anne CLAUDIUS-PETIT - Claude FILIPPI - Josette FURACE - Samia GHALI - Albert GUIGUI - Albert LAPEYRE - Stéphane LE RUDULIER - Bernard MARANDAT - Patrick MENNUCCI - Chrystiane PAUL - Karim ZERIBI - Karima ZERKANI-RAYNAL.

Signé le 14 Décembre 2017

Reçu au Contrôle de légalité le 28 décembre 2017

Monsieur le Président a proposé au Conseil de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

FAG 066-3085/17/CM

■ Approbation de la mise en autorisation de programme des opérations d'investissement du Territoire du Pays de Martigues au budget eau et assainissement

MET 17/5718/CM

Monsieur le Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de la Métropole le rapport suivant :

Par la délibération HN 021-049/16/CM du 7 avril 2016, le Conseil de la Métropole a adopté le Règlement Budgétaire et Financier (RBF) prévoyant que toutes les dépenses d'équipement soient liées à une autorisation de programme (AP) et que les crédits de paiement (CP) soient votés par opération.

Avant la création de la Métropole Aix-Marseille-Provence, aucune dépense d'équipement n'était gérée comme le prévoit le RBF sur le territoire du Pays de Martigues.

Un travail de recensement des dépenses d'équipement engageant la collectivité (conventions, marchés, fonds de concours, délibérations, etc...) a été effectué pour les intégrer dans la programmation de la Métropole.

Chaque engagement juridique a fait l'objet d'un rattachement à un programme, à une autorisation de programme et à une opération budgétaire ainsi que les marchés à lancer pour terminer les projets.

Ainsi, une programmation pluriannuelle des investissements du Territoire du Pays de Martigues a pu aboutir en fonction des engagements déjà effectués et des dépenses prévues pour terminer les projets comme suit :

Programme 11 Assainissement AP 176110AS – Assainissement

2017600100 Création et renouvellement réseaux EU 2017-2020

La présente opération concerne l'ensemble des travaux de création et de renouvellement des réseaux d'eaux usées. Ces travaux effectués dans les 3 villes du Territoire du Pays de Martigues font l'objet de marchés spécifiques ou sont pris en compte dans le cadre d'un marché multi-attributaire à bons de commandes.

Montant : 7 090 000 euros H.T.
CP 2017 : 1 690 000 euros H.T.
CP 2018 : 1 800 000 euros H.T.
CP 2019 : 1 800 000 euros H.T.
CP 2020 : 1 800 000 euros H.T.

2017600800 Chemisage réseaux EU 2017-2020

La présente opération a pour objet des travaux de réhabilitation de canalisation d'eaux usées par chemisage. Ces travaux effectués dans les 3 villes du Territoire du Pays de Martigues sont pris en compte dans le cadre d'un marché à bons de commandes.

Montant : 2 400 000 euros H.T.
CP 2017 : 600 000 euros H.T.
CP 2018 : 600 000 euros H.T.
CP 2019 : 600 000 euros H.T.
CP 2020 : 600 000 euros H.T.

2017600700 Travaux STEP et postes de refoulement 2017-2020

Signé le 14 Décembre 2017
Reçu au Contrôle de légalité le 28 décembre 2017

La présente opération a pour objet des travaux de modernisation de la Station d'épuration de Martigues des postes de refoulement présents sur le Territoire du Pays de Martigues. Ces travaux qui consistent à des aménagements électriques, de la programmation, des changements de pompes, des créations de bâtis, mais aussi l'achat de matériels spécifiques sont pris en compte dans le cadre de plusieurs marchés à bons de commandes et/ou d'opération de travaux spécifiques.

Montant : 900 000 euros H.T.

CP 2017 : 293 000 euros H.T.

CP 2018 : 250 000 euros H.T.

CP 2019 : 200 000 euros H.T.

CP 2020 : 200 000 euros H.T.

2017600400 Restructuration de l'assainissement ZAC de l'Hôtel de Ville (avenue de la Paix à Martigues)

La présente opération a pour objet des travaux de restructuration de l'assainissement dans le secteur de la ZAC de l'Hôtel de Ville à Martigues. Ces travaux qui consistent notamment à la création d'un nouveau poste de relevage en remplacement des 4 existants

Sont concernés par la présente opération les études de maîtrise d'œuvre et les travaux.

Montant : 1 200 000 euros H.T.

CP 2017 : 10 000 euros H.T.

CP 2018 : 200 000 euros H.T.

CP 2019 : 990 000 euros H.T.

CP 2020 : 0 euro H.T.

2017600200 Acquisition de véhicule léger, de poids-lourds et de véhicules utilitaires

Cette enveloppe finance les dépenses l'acquisition de véhicules nécessaires au fonctionnement du service assainissement notamment les hydrocureuses.

Montant : 390 000 euros H.T.

CP 2017 : 270 000 euros H.T.

CP 2018 : 40 000 euros H.T.

CP 2019 : 40 000 euros H.T.

CP 2020 : 40 000 euros H.T.

2017600600 Acquisition de matériel et outillage divers

Cette enveloppe finance les dépenses d'achats de matériel et outillage divers amortissables nécessaires au fonctionnement du service assainissement.

Montant : 80 000 euros H.T.

CP 2017 : 30 000,72 euros H.T.

CP 2018 : 20 000 euros H.T.

CP 2019 : 15 000 euros H.T.

CP 2020 : 14 999,28 euros H.T.

2018600300 Etudes

Cette enveloppe finance les dépenses d'études amortissables nécessaires à la réalisation de travaux d'assainissement.

Montant : 253 000 euros H.T.

CP 2017 : 3 000 euros H.T.

CP 2018 : 50 000 euros H.T.

CP 2019 : 100 000 euros H.T.

CP 2020 : 100 000 euros H.T.

Programme 01 Gestion de l'administration AP 176010AS – Gestion de l'administration

2017600500 Acquisition de mobilier de bureau, de matériel et de licences informatiques

Signé le 14 Décembre 2017
Reçu au Contrôle de légalité le 28 décembre 2017

Cette enveloppe finance les dépenses d'achats de mobilier amortissable nécessaire au fonctionnement du service assainissement ainsi que l'acquisition d'études de licences et de matériel informatiques de ce service.

Montant : 57 000 euros H.T.

CP 2017 : 13 000 euros H.T.

CP 2018 : 24 000 euros H.T.

CP 2019 : 10 000 euros H.T.

CP 2020 : 10 000 euros H.T.

Programme 12 Eau AP 176110EA – Eau

2017600900 Création et renouvellement réseaux AEP 2017-2020

La présente opération concerne l'ensemble des travaux de création et de renouvellement des réseaux d'eau potable. Ces travaux effectués dans les 3 villes du Territoire du Pays de Martigues font l'objet de marchés spécifiques ou sont pris en compte dans le cadre d'un marché multi-attributaire à bons de commandes.

Montant : 12 180 000 euros H.T.

CP 2017 : 3 294 000 euros H.T.

CP 2018 : 3 000 000 euros H.T.

CP 2019 : 3 000 000 euros H.T.

CP 2020 : 2 886 000 euros H.T.

2017601000 Travaux usine, réservoirs et surpresseurs 2017-2020

La présente opération a pour objet des travaux de modernisation de l'usine de traitement d'eau potable de Ranquet et réservoirs et surpresseurs présents sur le Territoire du Pays de Martigues. Ces travaux consistent à des aménagements électriques, de la programmation, des changements de pompes, des créations de bâtis, mais aussi l'achat de matériels spécifiques sont pris en compte dans le cadre de plusieurs marchés à bons de commandes et/ou d'opération de travaux spécifiques.

Montant : 2 381 000 euros H.T.

CP 2017 : 581 000 euros H.T.

CP 2018 : 600 000 euros H.T.

CP 2019 : 600 000 euros H.T.

CP 2020 : 600 000 euros H.T.

2017602000 Travaux centre technique et bâtiment administratif 2017-2020

La présente opération a pour objet des travaux d'amélioration des locaux de la Régie des Eaux.

Montant : 120 000 euros H.T.

CP 2017 : 60 000 euros H.T.

CP 2018 : 20 000 euros H.T.

CP 2019 : 20 000 euros H.T.

CP 2020 : 20 000 euros H.T.

2017603000 Schéma Directeur Eau potable

La présente opération a pour objet la réalisation du Schéma Directeur de l'eau potable sur le Territoire du Pays de Martigues.

Montant : 150 000 euros H.T.

CP 2017 : 20 000 euros H.T.

CP 2018 : 100 000 euros H.T.

CP 2019 : 30 000 euros H.T.

2017604000 Fanfarigoule remplacement conduite d'adduction

La présente opération a pour objet le remplacement de la conduite d'adduction eau potable de Fanfarigoule. Seront compris dans l'opération diverses études, la maîtrise d'œuvre ainsi que les travaux.

Montant : 5 000 000 euros H.T.

CP 2017 : 0 euros H.T.

CP 2018 : 100 000 euros H.T.

CP 2019 : 1 700 000 euros H.T.

CP 2020 : 1 700 000 euros H.T.

CP 2021 : 1 500 000 euros H.T.

2017605000 Mise en place de la radio relève

La présente opération a pour objet la réalisation de travaux pour la mise en place de la radio relève sur le Territoire du Pays de Martigues. Elle regroupe l'achat de compteurs et les travaux de pose.

Montant : 800 000 euros H.T.

CP 2017 : 0 euros H.T.

CP 2018 : 425 000 euros H.T.

CP 2019 : 175 000 euros H.T.

CP 2020 : 200 000 euros H.T.

2017606000 Acquisition de véhicule léger, de poids-lourds et de véhicules utilitaires

Cette enveloppe finance les dépenses l'acquisition de véhicules nécessaires au fonctionnement du service eau potable.

Montant : 160 000 euros H.T.

CP 2017 : 50 000 euros H.T.

CP 2018 : 40 000 euros H.T.

CP 2019 : 30 000 euros H.T.

CP 2020 : 40 000 euros H.T.

2017607000 Acquisition de matériel et outillage divers

Cette enveloppe finance les dépenses d'achats de matériel et outillage divers amortissable nécessaires au fonctionnement du service eau potable.

Montant : 190 000 euros H.T.

CP 2017 : 30 000,08 euros H.T.

CP 2018 : 20 000 euros H.T.

CP 2019 : 70 000 euros H.T.

CP 2020 : 69 999,92 euros H.T.

2017608000 Etudes

Cette enveloppe finance les dépenses d'études amortissables nécessaires à la réalisation de travaux eau potable.

Montant : 475 000 euros H.T.

CP 2017 : 80 000 euros H.T.

CP 2018 : 130 000 euros H.T.

CP 2019 : 135 000 euros H.T.

CP 2020 : 130 000 euros H.T.

Programme 01 Gestion de l'administration AP 176010EA – Gestion de l'administration

2017609000 Acquisition de mobilier de bureau, de matériel et de licences informatiques

Cette enveloppe finance les dépenses d'achats de mobilier amortissable nécessaire au fonctionnement du service eau potable ainsi que l'acquisition d'études de licences et de matériel informatiques de ce service.

Montant : 140 000 euros H.T.

CP 2017 : 14 000 euros H.T.
CP 2018 : 45 000 euros H.T.
CP 2019 : 45 000 euros H.T.
CP 2020 : 36 000 euros H.T.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- Le décret n° 2015-1085 du 28 août 2015 portant création de la Métropole Aix-Marseille-Provence ;
- Le décret n°2015-1520 du 23 novembre 2015 portant fixation des limites des territoires de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence ;
- La lettre de saisine du Président de la Métropole ;
- L'avis émis par le Conseil de Territoire du Pays de Martigues le 7 décembre 2017.

Oùï le rapport ci-dessus,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- Qu'il convient d'approuver la programmation du Territoire du Pays de Martigues des opérations d'investissement
- Qu'il sera nécessaire aux exercices budgétaires concernés d'inscrire les crédits de paiement y afférents ;

Délibère

Article 1 :

Est approuvée la traduction des dépenses d'équipement engagées en programmation pluriannuelle des investissements traduite en programmes, en autorisations de programme et en opérations d'investissement énumérées pour les budgets de l'eau et de l'assainissement du Pays de Martigues ci-dessous.

Programme 11 Assainissement AP 176110AS – Assainissement

2017600100 Création et renouvellement réseaux EU 2017-2020

La présente opération concerne l'ensemble des travaux de création et de renouvellement des réseaux d'eaux usées. Ces travaux effectués dans les 3 villes du Territoire du Pays de Martigues font l'objet de marchés spécifiques ou sont pris en compte dans le cadre d'un marché multi-attributaire à bons de commandes.

Montant : 7 090 000 euros H.T.

CP 2017 : 1 690 000 euros H.T.
CP 2018 : 1 800 000 euros H.T.
CP 2019 : 1 800 000 euros H.T.
CP 2020 : 1 800 000 euros H.T.

2017600800 Chemisage réseaux EU 2017-2020

La présente opération a pour objet des travaux de réhabilitation de canalisation d'eaux usées par chemisage. Ces travaux effectués dans les 3 villes du Territoire du Pays de Martigues sont pris en compte dans le cadre d'un marché à bons de commandes.

Montant : 2 400 000 euros H.T.

CP 2017 : 600 000 euros H.T.

CP 2018 : 600 000 euros H.T.

CP 2019 : 600 000 euros H.T.

CP 2020 : 600 000 euros H.T.

2017600700 Travaux STEP et postes de refoulement 2017-2020

La présente opération a pour objet des travaux de modernisation de la Station d'épuration de Martigues des postes de refoulement présents sur le Territoire du Pays de Martigues. Ces travaux qui consistent à des aménagements électriques, de la programmation, des changements de pompes, des créations de bâtis, mais aussi l'achat de matériels spécifiques sont pris en compte dans le cadre de plusieurs marchés à bons de commandes et/ou d'opération de travaux spécifiques.

Montant : 900 000 euros H.T.

CP 2017 : 293 000 euros H.T.

CP 2018 : 250 000 euros H.T.

CP 2019 : 200 000 euros H.T.

CP 2020 : 157 000 euros H.T.

2017600400 Restructuration de l'assainissement ZAC de l'Hôtel de Ville (avenue de la Paix à Martigues)

La présente opération a pour objet des travaux de restructuration de l'assainissement dans le secteur de la ZAC de l'Hôtel de Ville à Martigues. Ces travaux qui consistent notamment à la création d'un nouveau poste de relevage en remplacement des 4 existants
Sont concernés par la présente opération les études de maîtrise d'œuvre et les travaux.

Montant : 1 200 000 euros H.T.

CP 2017 : 10 000 euros H.T.

CP 2018 : 200 000 euros H.T.

CP 2019 : 990 000 euros H.T.

CP 2020 : 0 euro H.T.

2017600200 Acquisition de véhicule léger, de poids-lourds et de véhicules utilitaires

Cette enveloppe finance les dépenses l'acquisition de véhicules nécessaires au fonctionnement du service assainissement notamment les hydrocureuses.

Montant : 390 000 euros H.T.

CP 2017 : 270 000 euros H.T.

CP 2018 : 40 000 euros H.T.

CP 2019 : 40 000 euros H.T.

CP 2020 : 40 000 euros H.T.

2017600600 Acquisition de matériel et outillage divers

Cette enveloppe finance les dépenses d'achats de matériel et outillage divers amortissables nécessaires au fonctionnement du service assainissement.

Montant : 80 000 euros H.T.

CP 2017 : 30 000,72 euros H.T.

CP 2018 : 20 000 euros H.T.

CP 2019 : 15 000 euros H.T.

CP 2020 : 14 999,28 euros H.T.

2017600300 Etudes

Cette enveloppe finance les dépenses d'études amortissables nécessaires à la réalisation de travaux d'assainissement.

Montant : 253 000 euros H.T

CP 2017 : 3 000 euros H.T.

CP 2018 : 50 000 euros H.T.

CP 2019 : 100 000 euros H.T.

CP 2020 : 100 000 euros H.T.

Programme 01 Gestion de l'administration AP 176010AS – Gestion de l'administration

2017600500 Acquisition de mobilier de bureau, de matériel et de licences informatiques

Cette enveloppe finance les dépenses d'achats de mobilier amortissable nécessaire au fonctionnement du service assainissement ainsi que l'acquisition d'études de licences et de matériel informatiques de ce service.

Montant : 57 000 euros H.T.

CP 2017 : 13 000 euros H.T.

CP 2018 : 24 000 euros H.T.

CP 2019 : 10 000 euros H.T.

CP 2020 : 10 000 euros H.T.

Programme 12 Eau AP 176110EA – Eau

2017600900 Création et renouvellement réseaux AEP 2017-2020

La présente opération concerne l'ensemble des travaux de création et de renouvellement des réseaux d'eau potable. Ces travaux effectués dans les 3 villes du Territoire du Pays de Martigues font l'objet de marchés spécifiques ou sont pris en compte dans le cadre d'un marché multi-attributaire à bons de commandes.

Montant : 12 180 000 euros H.T.

CP 2017 : 3 294 000 euros H.T.

CP 2018 : 3 000 000 euros H.T.

CP 2019 : 3 000 000 euros H.T.

CP 2020 : 2 886 000 euros H.T.

2017601000 Travaux usine, réservoirs et surpresseurs 2017-2020

La présente opération a pour objet des travaux de modernisation de l'usine de traitement d'eau potable de Ranquet et réservoirs et surpresseurs présents sur le Territoire du Pays de Martigues. Ces travaux consistent à des aménagements électriques, de la programmation, des changements de pompes, des créations de bâtis, mais aussi l'achat de matériels spécifiques sont pris en compte dans le cadre de plusieurs marchés à bons de commandes et/ou d'opération de travaux spécifiques.

Montant : 2 381 000 euros H.T.

CP 2017 : 581 000 euros H.T.

CP 2018 : 600 000 euros H.T.

CP 2019 : 600 000 euros H.T.

CP 2020 : 600 000 euros H.T.

2017602000 Travaux centre technique et bâtiment administratif 2017-2020

La présente opération a pour objet des travaux d'amélioration des locaux de la Régie des Eaux.

Montant : 120 000 euros H.T.

CP 2017 : 60 000 euros H.T.

CP 2018 : 20 000 euros H.T.

CP 2019 : 20 000 euros H.T.
CP 2020 : 20 000 euros H.T.

2017603000 Schéma Directeur Eau potable

La présente opération a pour objet la réalisation du Schéma Directeur de l'eau potable sur le Territoire du Pays de Martigues.

Montant : 150 000 euros H.T.

CP 2017 : 20 000 euros H.T.
CP 2018 : 100 000 euros H.T.
CP 2019 : 30 000 euros H.T.

2017604000 Fanfarigoule remplacement conduite d'adduction

La présente opération a pour objet le remplacement de la conduite d'adduction eau potable de Fanfarigoule. Seront compris dans l'opération diverses études, la maîtrise d'œuvre ainsi que les travaux.

Montant : 5 000 000 euros H.T.

CP 2017 : 0 euros H.T.
CP 2018 : 100 000 euros H.T.
CP 2019 : 1 700 000 euros H.T.
CP 2020 : 1 700 000 euros H.T.
CP 2021 : 1 500 000 euros H.T.

2017605000 Mise en place de la radio relève

La présente opération a pour objet la réalisation de travaux pour la mise en place de la radio relève sur le Territoire du Pays de Martigues. Elle regroupe l'achat de compteurs et les travaux de pose.

Montant : 800 000 euros H.T.

CP 2017 : 0 euros H.T.
CP 2018 : 425 000 euros H.T.
CP 2019 : 175 000 euros H.T.
CP 2020 : 200 000 euros H.T.

2017606000 Acquisition de véhicule léger, de poids-lourds et de véhicules utilitaires

Cette enveloppe finance les dépenses l'acquisition de véhicules nécessaires au fonctionnement du service eau potable.

Montant : 160 000 euros H.T.

CP 2017 : 50 000 euros H.T.
CP 2018 : 40 000 euros H.T.
CP 2019 : 30 000 euros H.T.
CP 2020 : 40 000 euros H.T.

2017607000 Acquisition de matériel et outillage divers

Cette enveloppe finance les dépenses d'achats de matériel et outillage divers amortissable nécessaires au fonctionnement du service eau potable.

Montant : 190 000 euros H.T.

CP 2017 : 30 000,08 euros H.T.
CP 2018 : 20 000 euros H.T.
CP 2019 : 70 000 euros H.T.
CP 2020 : 69 999,92 euros H.T.

2017608000 Etudes

Cette enveloppe finance les dépenses d'études amortissables nécessaires à la réalisation de travaux eau potable.

Montant : 475 000 euros H.T.
CP 2017 : 80 000 euros H.T.
CP 2018 : 130 000 euros H.T.
CP 2019 : 135 000 euros H.T.
CP 2020 : 130 000 euros H.T.

Programme 01 Gestion de l'administration AP 176010EA – Gestion de l'administration

2017609000 Acquisition de mobilier de bureau, de matériel et de licences informatiques

Cette enveloppe finance les dépenses d'achats de mobilier amortissable nécessaire au fonctionnement du service eau potable ainsi que l'acquisition d'études de licences et de matériel informatiques de ce service.

Montant : 140 000 euros H.T.
CP 2017 : 14 000 euros H.T.
CP 2018 : 45 000 euros H.T.
CP 2019 : 45 000 euros H.T.
CP 2020 : 36 000 euros H.T.

Article 2 :

Les crédits nécessaires sont inscrits en section d'investissement sur les budgets annexes correspondants et suivants.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

Certifié Conforme,
Le Vice-Président Délégué
Budget

Jean MONTAGNAC